



COLLECTIVITE DE LA
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 12 mars 2024

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
32	20	29		
		Dont procurations		
		09		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
29	29	00	00	00

Date de la convocation

06/03/2024

Date d'affichage

06/03/2024

Objet de la Délibération

GOUVERNANCE

Installation d'un nouveau Conseiller
municipal à la suite d'une démission

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Léone VAILLANT épouse
BARDURY

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 mars, à 17h22, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1^{ère} adjointe au Maire.

Etaient présents : Mmes/M. Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON (à partir de 17h35), Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Noham BODARD, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Christophe AGELAN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, Eric JULTAT, William PAULIN, Vanessa BAPTE, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE.

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, William PAULIN, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Emile GONIER, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Josiane NAPOLY-PUJAR, Christine ALIKER, Patrice CHARLEBOIS, Nicole DUFEAL, Daniel CHOMET.

Absent : M. Georges HARPON.

**INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL A LA SUITE D'UNE
DEMISSION**

Le Conseil municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-4 ;
- Vu le Code électoral et notamment l'article L.270 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 27 février 2024 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant le courrier en date du 15 décembre 2023, reçu en mairie le 20 décembre 2023, de madame Marinette TORPILLE élue sur la liste « Réussir Schoelcher autrement » informant de sa démission de son mandat de Conseillère municipale ;
- Considérant le courrier en date du 28 décembre 2023, de monsieur le Maire, informant monsieur le Préfet de Martinique de cette démission en application de l'article L.2121-4 du Code général des collectivités territoriales ;

- Considérant que le remplacement d'un Conseiller municipal démissionnaire est assuré par le candidat venant immédiatement après le dernier élu sur cette liste conformément aux dispositions de l'article L.270 du Code électoral ;
- Considérant que Madame Marie-Josée BRIVAL est appelée à remplacer madame Marinette TORPILLE au sein du Conseil municipal. En conséquence, compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 15 mars 2020 et conformément à l'article L. 270 du Code électoral précité, madame Marie-Josée BRIVAL est désignée pour remplacer madame Marinette TORPILLE au Conseil municipal ;
- Considérant que le tableau du Conseil municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification ;
- Considérant qu'il sera procédé au remplacement de madame Marinette TORPILLE par madame Marie-Josée BRIVAL dans les différentes commissions municipales.

REPLACEMENT DE M ^{me} MARINETTE TORPILLE		
COMMISSIONS MUNICIPALES	FONCTION	PROPOSITIONS
Ville Numérique	Membre	Marie-Josée BRIVAL
Infrastructure, aménagement du territoire et environnement	Membre	Marie-Josée BRIVAL

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

- De prendre acte de la démission de madame Marinette TORPILLE ;

ARTICLE 2 :

- De prendre acte de l'installation de madame Marie-Josée BRIVAL dans ses fonctions de Conseillère municipale ;

ARTICLE 3 :

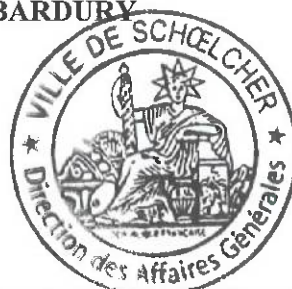
- D'approuver le remplacement de madame Marinette TORPILLE par madame Marie-Josée BRIVAL au sein des commissions « Ville numérique » et « Infrastructure, aménagement du territoire et environnement.

Annexe : Tableau du Conseil municipal actualisé

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 02 AVR 2024

Le Secrétaire de séance

Léone VAILLANT épouse BARDURY

Le Maire, ✱

Par délégation du Maire
La 1^{ère} Adjointe
Yolène LARGEN MARINE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : <https://citoyens.telerecours.fr>.



DÉPARTEMENT

MARTINIQUE

ARRONDISSEMENT

CENTRE

Effectif légal du conseil municipal

33

COMMUNE :

SCHOELCHER

Communes de 1 000
habitants et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	CLÉMENTÉ Luc	16/09/1954	15/03/2020	2650
Premier adjoint	Mme	LARGEN-MARINE Yolène	30/09/1958	15/03/2020	2650
Deuxième adjoint	M.	JOSEPH-MONROSE Maurice	02/10/1961	15/03/2020	2650
Troisième adjoint	Mme	GARON Marie	28/01/1956	15/03/2020	2650
Quatrième adjoint	M.	GABUT Christophe	09/09/1956	15/03/2020	2650
Cinquième adjoint	Mme	DUFEAL Nicole	14/10/1956	15/03/2020	2650
Sixième adjoint	M.	MIDELTON Pierre	29/12/1953	15/03/2020	2650
Septième adjoint	Mme	ALIKER Christine	08/09/1953	15/03/2020	2650
Huitième adjoint	Mme	VAILLANT-BARDURY Léone	28/06/1957	15/03/2020	2650
Conseiller municipal	M.	BORDELAIS Raphaël	13/09/1941	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	NAPOLY-PUJAR Josiane	12/08/1945	15/03/2020	2650
Conseiller municipal	M.	GONIER Émile	07/10/1947	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	ROY-BELLEPLAINE épouse CÉMENTÉ	28/11/1950	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	RAQUIL Marie-Claude	03/12/1952	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	BRAVO-PRUDENT Arlette	21/02/1955	15/03/2020	2650
Conseiller municipal	M.	LUGIERY Jean-Pierre	15/05/1958	15/03/2020	2650
Conseiller municipal	M.	JULTAT Éric	25/04/1964	15/03/2020	2650
Conseiller municipal	M.	PAULIN William	12/10/1970	15/03/2020	2650
Conseiller municipal	M.	MAVILLE Jean-Luc	14/03/1973	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	PLANTIN Corinne Brigitte	23/07/1976	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	BAPTE Vanessa	02/08/1982	15/03/2020	2650
Conseiller municipal	M.	CHARLEBOIS Patrice	23/05/1988	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	ABAUL Laurie	03/06/1989	15/03/2020	2650
Conseiller municipal	M.	BODARD Noham	28/10/1989	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	MARTOT Orietta	10/12/1994	15/03/2020	2650
Conseillère municipale	Mme	SABINE Jocelyne	29/07/1950	15/03/2020	1026
Conseiller municipal	M.	HARPON Georges	14/07/1968	15/03/2020	1026

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

Fonction ⁽¹⁾	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Conseiller municipal	M.	CHOMET Daniel	24/12/1968	15/03/2020	1026
Conseillère municipale	Mme	BAUDIN Karine	03/08/1966	15/03/2020	737
Conseiller municipal	M.	SAINTE-ROSE-ROSEMOND Franck	04/05/1969	15/03/2020	737
Conseiller municipal	M.	AGELAN Christophe	30/09/1976	15/03/2020	712
Conseiller municipal	M.	JEAN-BOLO Jean-Philippe	20/12/1969	01/02/2022	
Conseillère municipale	Mme	BRIVAL Marie-Josée	25/04/1963	12/03/2024	
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire,

A Schœlcher, le
Le Maire,

02 AVR 2024

Luc CLÉMENTÉ



Envoyé en Préfecture le 03/04/2024
 Reçu en Préfecture le 03/04/2024
 Publié le 04/04/2024
 ID 972-219722295-20240312-GOUV24324003-DE

